



Sujet de stage de Master 2

Réaliser le bilan à mi-parcours du contrat de rivière de l'Ouvèze provençale

Structure d'accueil

Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP)
300 avenue des Princes d'Orange
84 340 Entrechaux
Tél : 04 90 46 09 43
Courriel : sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr

Responsable du stage

Olivier Navarro, Directeur - animateur Contrat de rivière (sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr)

Contexte

↳ Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale regroupe sept établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Ouvèze, en Drôme et Vaucluse. Le siège est situé à Entrechaux. L'équipe actuelle est composée de 5 personnes :

- un directeur – chargé de missions « contrat de rivière »
- un agent administratif
- deux agents de surveillance et d'entretien des cours d'eau
- un ingénieur d'études et projets Inondations – animateur du PAPI d'intention

↳ Son territoire de compétence est le bassin versant de l'Ouvèze (hors bassins Sorgues et Sud Ouest Mont Ventoux) d'une superficie de 880 km² à cheval environ pour moitié en Drôme et pour moitié en Vaucluse. Ce territoire concerne 49 communes, 7 communautés et près de 400 kms de cours d'eau non domaniaux. 90 % de la population du bassin est vauclusienne. Morphologiquement et géographiquement, deux grands ensembles se distinguent :

- la partie amont de Vaison la Romaine présente le relief de moyenne montagne des Baronnies et des contreforts du Mont Ventoux, relief dominé par un couvert forestier
- la partie aval de Vaison la Romaine à la confluence avec le Rhône à Sorgues présente une plaine alluviale dominée par les cultures et notamment le vignoble.

↳ Le Syndicat a pour objet, sur son territoire de compétences, d'assurer, de soutenir ou de promouvoir toutes les actions, y compris les études et travaux, nécessaires à :

- la gestion du risque inondations afin de préserver les personnes et les biens,
- la gestion durable des cours d'eau, des milieux aquatiques et terrestres associés,
- la gestion quantitative et qualitative de l'eau et de l'utilisation du patrimoine hydraulique,
- le montage, l'animation, la coordination, le suivi d'études globales, de programmes, plans ou schémas relatifs à la gestion de l'eau et au risque inondations (contrat de rivière, PAPI...).

↳ Les principaux enjeux de gestion de l'eau et des inondations sur le bassin sont :

- Prévention des inondations par débordement de cours d'eau et ruissellement, notamment la gestion de digues destinées à la protection contre les inondations, culture du risque, ralentissement dynamique
- Bon fonctionnement des cours d'eau vis-à-vis de la gestion des crues et de la restauration de l'hydromorphologie (reconquête d'un Espace de Bon Fonctionnement) et de la continuité écologique (notamment transport solide)
- Gestion quantitative de la ressource en eau et préservation des habitats naturels liés aux rivières (site Natura 2000)

↳ Le Syndicat est chargé de l'animation d'un contrat de rivière et d'un PAPI d'intention. Pour cela, il assure l'animation et le secrétariat du comité de rivière et des instances de concertation associées. Dans un souci de cohérence, le comité de rivière constitue le comité de pilotage du PAPI. La commission inondations du comité de rivière est le comité technique du PAPI.

↳ Le contrat de rivière a permis d'établir un état des lieux et un diagnostic du territoire d'un point de vue des enjeux milieux naturels, qualité et pollution de l'eau, ressource en eau et risque inondation. Il contient un programme d'actions multi-thèmes (5 volets), en fonction de la complémentarité des responsabilités, des compétences et des missions des différents acteurs pour gérer la rivière et le risque Inondation en concertation à l'échelle du bassin versant :

Volet A : Qualité des eaux au regard des usages

Volet B1 : Préservation et restauration des milieux aquatiques

Volet B2 : Gestion concertée et intégrée des risques inondation

Volet B3 : Gestion concertée et partagée de la ressource en eau

Volet C : Gouvernance de l'eau et communication/sensibilisation

Une partie du programme d'actions du contrat de rivière est décliné en PAPI afin d'intégrer dans le financement l'Etat et le fonds de prévention des risques naturels majeurs.



Contenu du stage

↳ La finalité du stage est de réaliser le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du programme d'actions du contrat de rivière et de sa déclinaison en PAPI d'un point de vue technique, financier et du fonctionnement de la procédure.

Ce stage s'attachera à :

- établir une méthodologie permettant d'effectuer le bilan à base d'outils tels que indicateurs et tableaux de bord

Cette méthodologie devra comprendre la mise à jour de l'état des lieux initial et permettre de collecter, recueillir de l'information sur les actions engagées, en cours, clôturées, analyser l'information recueillie. Il s'agira notamment de comparer le programme d'actions prévu au programme d'actions réalisé et d'analyser les causes d'avancement, de retard ou de non-réalisation/abandon. Il s'agira aussi de mettre au point un protocole de collecte d'informations auprès des différents porteurs d'actions.

- vérifier si les objectifs du contrat de rivière sont poursuivis et dans quelles conditions,

- identifier les réussites notables et les pratiques adaptées, ainsi que les causes éventuelles de dysfonctionnement,



- porter un regard critique sur la procédure et son adéquation à la nature des problèmes à traiter, répondre aux questions évaluatives,
- établir des conclusions et formuler des recommandations.

Compétences attendues du stagiaire

- Connaissances de la gestion de l'eau, qualitative et quantitative
- Compétences en SIG et en conception de base de données
- Maîtrise de logiciels libres et de solutions Open-Source, maîtrise du pack office
- Aisance à l'oral et capacité de discussion avec les acteurs locaux
- Capacité de synthèse

Conditions matérielles

Permis B indispensable

Gratification de stage selon barème en vigueur (520 à 550 € / mois)

Véhicule de service car déplacements à prévoir

Ordinateur de bureau

Lieu du stage : Entrechaux avec possibilité de télé-travail ponctuel, déplacements à prévoir en Drôme et Vaucluse (communes, Parcs naturels régionaux, services de l'Etat, fédérations de pêche...)

Durée de stage : 4 à 6 mois